

Réseau RéPAAR Normandie

**Réunion téléphonique régionale  
jeudi 13 décembre 2018  
10h - 11h**

**Compte-rendu**

**PARTICIPANTS**

**Grégory Boulen** - ARPE  
**Axel Viget** – SOLIHA 27  
**Laurent Bouyer** – Enerterre  
**Rachel Albaut** - ALEC 27, conseiller info-énergie  
**Jordan Cagnin** – Oïkos, La Maison, Son Environnement  
**Boris Bourget** – Les Chantiers de Demain, artisan  
**Guillaume Charrier** – Les Chantiers de Demain, artisan  
**Sébastien Ruel** – Les Chantiers de Demain, artisan

**EXCUSES**

**Sébastien Blanchet** – Eco-Pertica  
Marine Aveline – Pays du Perche Ornaix

**DEMARCHE QUALITE – FICHE D'AUTOCONTROLE**

La [démarche qualité](#) et la [fiche d'autocontrôle](#) sont présentés par Jordan.  
Ces documents font parti des livrables du projet Répaar 2016-2018 et seront remis aux financeurs au 31 décembre 2018.  
Cependant, il sont considéré comme des prototypes et seront soumis à une phase de tests au 1<sup>er</sup> semestre 2019 afin d'être consolidés au contact du terrain.

Sébastien et Laurent proposent de tester leur application sur les chantiers programmés en janvier et une première évaluation aura lieu lors de la prochaine réunion Répaar programmée en Normandie le lundi 28 janvier 2018.

Les remarques des participants sur cette première version :

- trop longue ?
- intéressante pour formaliser le dialogue avec le maître d'ouvrage (surtout en ARA autonome ou aucun document n'existe)
- intéressante si elle permet d'objectiver le déroulement de l'opération d'accompagnement
- il paraît important que le bénéficiaire puisse donner son avis
- les professionnels ont besoin d'un retour sur la qualité de leur pédagogie.

Cette fiche est donc envisagée comme un outil de dialogue avec le maître d'ouvrage par les artisans qui réalisent de l'ARA en direct avec le maître d'ouvrage (ARA autonome).

La collecte et l'analyse des données sera probablement réalisée par l'opérateur pivot régional (ARPE Normandie), il est donc essentiel que chaque information collectée soit utile à la démarche qualité.

**PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

L'ébauche de [catalogue](#) proposé par Grégory est une bonne base de travail. Concernant le schéma d'aide au choix d'une session de formation, il serait intéressant de préciser également les types d'ARA développés dans chaque formation.

Certaines formations font doublons entre le [programme proposé par Oïkos](#) et le [programme HELPS](#). Afin de finaliser le programme de formation normand dans les meilleurs délais, un [sondage](#) est envoyé aux membres du réseau afin de définir, pour chaque formation :

- si chaque opérateur souhaite qu'elle soit programmée en 2019
- si chaque opérateur souhaite s'y inscrire

A noter que les formations HELPS (Enerterre et les 7 vents) présentent les spécificités suivantes :

- elles concernent 1 type d'ARA : l'ARA à vocations sociale et patrimoniale
- elles n'aborderont pas les dispositifs administratifs et financiers français (formation à vocation européenne).

Réponses attendues le 18 janvier 2019